Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260413-2026_028-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2026-028

MAIRIE DE LIEURON
35550
Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :
8 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PREVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15
Présents : 14
Représentés : 15
Votants : 15

Présents : MM. BARIOU Nathalie, BESNARD Maxime, BOHUON Nicolas, CALOT Patrice, DAVID Isabelle, FONTAINE Véronique, LANGLOIS Claudio, MOISON Daniel, MONVOISIN Michèle, MOUICHE Marylène, PRÉVERT Rose-Line, ROPERT Céline, VETIER Fabrice, VIGNON Émilie ;
Absents excusés : M. BRIAND Thierry ;
Absents :
Secrétaire de séance : M. LANGLOIS Claudio ;

Objet : Désignation des représentants de la CCID 2026-2032 ;

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Chaque commune a le devoir de délibérer afin d'établir une liste de 24 noms (32 pour les communes de plus de 2 000 habitants), puis la Direction Régionale des Finances Publiques effectue une nomination afin de désigner les commissaires titulaires et suppléants.

Les conditions prévues pour les commissaires sont :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne ;
- Avoir 25 ans au moins 4 Jouir de leurs droits civils ;
- Être familiarisé avec les circonstances locales ;
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission ;
- Être inscrit aux rôles des impositions directes locales de la commune ;

Madame le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la liste des 24 personnes pour a commune de Lieuron.

La liste des personnes choisies sont inscrites sur un tableau en annexe.

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260413-2026_028-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le tableau des 24 personnes en proposition pour la CCID pour le mandat 2026-2032.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT